

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2021-069

PUBLIÉ LE 30 AVRIL 2021

Sommaire

73_DSDEN_Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie /

73-2021-04-30-00002 - Arrêté modificatif relatif à la composition
administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des
écoles (2 pages)

Page 3

73_DSDEN_Direction des services
départementaux de l'éducation nationale de
Savoie

73-2021-04-30-00002

Arrêté modificatif relatif à la composition
administrative paritaire départementale des
instituteurs et professeurs des écoles

Arrêté N°2021-09 modificatif relatif à la composition administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles à compter du 1^{er} janvier 2019.

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, dans leur rédaction issue de la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique, plus spécialement article 9 ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires dans sa version issue du décret n°2011-183 en date du 15 février 2011 ;

VU le décret n° 90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles ;

VU l'arrêté du 25 juillet 2014 relatif à la réduction de la durée des mandats des membres de certaines instances représentatives du personnel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'arrêté du 17 juillet 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique d'Etat ;

VU l'arrêté académique n°008-2018 du 04 octobre 2018 portant délégation de signature aux inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale à l'effet de représenter la rectrice dans l'accomplissement de diverses opérations électorales pour la désignation des commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles.

VU le procès-verbal de dépouillement du scrutin et de répartition des sièges à la commission administrative paritaire départementale de la Savoie pour le corps des professeurs des écoles et instituteurs de l'académie de Grenoble, en date du 7 décembre 2018.

Vu l'arrêté SG n°2020-12 du 18 février 2020 donnant délégation de signature à Monsieur Éric LAVIS, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie.

ARTICLE UNIQUE

Sont nommés membres de la Commission Administrative Paritaire Départementale de la Savoie à compter du 30 avril 2021.

1/REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

1.1. TITULAIRES

M. Éric LAVIS	Directeur Académique – Président
Mme Anne ACLOQUE	Secrétaire Générale
Mme Odile GRUMEL	Inspectrice de l'éducation Nationale Adjoint
M. Laurent RONCHAIL	Inspecteur de l'éducation nationale Aix les Bains
M. Éric LANOE	Inspecteur de l'éducation nationale Chambéry 4
Mme Nelly BARROSO	Inspectrice de l'éducation nationale Chambéry 1
Mme Anne Marie ROBIN	Cheffe de division du 1er Degré



2/2

1.2. SUPPLEANTS

Mme Sandrine CHERY
M. Stéphane MOLLIER
M. Olivier THENAIL
M. David DEBEAUX
Mme Adeline PESIC
M. Jean Marc BALLAZ
M. Alain HUARD

Inspectrice de l'éducation nationale Combe de Savoie
Inspecteur de l'éducation nationale Albertville
Inspecteur de l'éducation nationale Saint Jean de Maurienne
Inspecteur de l'éducation nationale Moutiers
Conseillère pédagogique ATICE IEN Chambéry 3
Conseiller pédagogique départemental
Inspecteur de l'éducation nationale Chambéry 2 ASH

2/REPRESENTANTS DES PERSONNELS

2.1. TITULAIRES

CLASSE EXCEPTIONNELLE ET HORS CLASSE

Mme Jocelyne ROLLET	SNUIPP FSU
Mme Valérie KIENING	SE UNSA

CLASSE NORMALE

Mme Sarah HAMOUDI- WILKOWSKI	SNUIPP-FSU
Mme Natacha MATHEO-THIBAUT	SNUIPP-FSU
M. Ludovic BERENGER	SE UNSA
Mme Anne Sophie DELAPIERRE	SE UNSA
M. Pascal GAUTHIER	SE UNSA

2.2. SUPPLEANTS

CLASSE EXCEPTIONNELLE ET HORS CLASSE

Mme Sylvie DUCORON	SNUIPP-FSU
M. Thierry GANDET	SE UNSA

CLASSE NORMALE

Mme Corinne CHAUMAZ	SNUIPP FSU
Mme Sabine PERNET -	SNUIPP FSU
Mme Christine BROSELIN	SE UNSA
Mme Amandine PARENTE	SE UNSA
Mme Aurélie MERMOZ	SE UNSA

Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN du 08 janvier 2019.

Article 3 : Mme la Secrétaire générale de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Chambéry, le 30 avril 2021
Pour la rectrice et par délégation,
Le Directeur Académique,

Éric LAVIS